CJPMO | CANADIENS POUR LA JUSTICE ET LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

Le Tribunal Russell d'Afrique du Sud conclut qu'Israël pratique l'apartheid

Montréal, le 18 novembre 2011 — Les conclusions et les recommandations de la troisième session du Tribunal Russell sur la Palestine – tenue en Afrique du Sud du 5 au 7 novembre – ont été publiées. Le Tribunal conclut qu'Israël soumet le peuple palestinien à un « régime institutionnalisé de domination considéré comme apartheid en vertu du droit international ». Il note que les Palestiniens qui vivent sous le droit militaire dans les territoires palestiniens occupés sont « soumis à une forme particulièrement grave d'apartheid ». Il a également trouvé que les citoyens Palestiniens d'Israël, « bien que jouissant du droit de vote, sont (…) soumis à une discrimination systématique touchant une vaste gamme de droits de l'homme reconnus ». Le Tribunal a conclu que « l'application de l'autorité israélienne sur le peuple palestinien, quel que soit le lieu de résidence, équivaut dans son ensemble à un régime intégré d'apartheid ».

Le Tribunal a basé ses conclusions sur des preuves reçues des faits suivants : privation à large échelle de la vie palestinienne par le biais d'opérations et d'incursions militaires; politique officielle d'« exécutions ciblées » et recours à une force mortelle contre les manifestants; torture et mauvais traitement de Palestiniens; arrestations arbitraires et détentions administratives sans chef d'accusation, fréquemment au-delà de ce qui peut se justifier raisonnablement pour des raisons de sécurité; violations systématiques des droits de la personne par des lois qui privent les Palestiniens de leurs droits à la propriété et à la citoyenneté; politiques visant à forcer le transfert de populations; limitations sévères des droits de circulation, de résidence, de liberté d'opinion et d'association des Palestiniens; politiques discriminatoires d'Israël dans les sphères de l'éducation, de la santé et du logement; et la colonisation et l'appropriation de terres palestiniennes.

« CJPMO exhorte le Canada et les autres gouvernements à tenir compte des conclusions et des recommandations du Tribunal Russell », affirme Thomas Woodley, président de Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO). À l'instar du Tribunal, l'organisation précise que les actes dont il est question ne sont ni aléatoires ni isolés. Il s'agit plutôt de pratiques assez répandues, intégrées et complémentaires – et suffisamment ancrées dans le droit israélien, les politiques publiques et les établissements officiels – pour être en toute équité décrites comme étant systématiques et institutionnalisées. CJPMO rappelle aux parlementaires canadiens qu'en vertu du droit international, tous les gouvernements ont la responsabilité de prévenir les violations du droit international et des droits de la personne – tel que l'apartheid – au-delà de leurs frontières.

Plusieurs personnalités éminentes siégeaient au jury du Tribunal : Mairead Corrigan Maguire, lauréate du Prix Nobel de la paix; Stéphane Hessel, survivant d'un camp de concentration et co-rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme; José Antonio Martin Pallin, juge émérite de la Cour suprême espagnole; Cynthia McKinney, ancienne membre du Congrès américain; Ronald Kasrils, ancien membre du Cabinet sud-africain; et l'écrivaine et lauréate du Prix Pulitzer Alice Walker, pour ne nommer que ceux-ci. Le Tribunal a formulé plusieurs recommandations à l'attention de l'Assemblée générale des Nations Unies, du procureur de la Cour pénale international et de la Cour internationale de justice. Le tribunal lui-même, bien qu'influent, n'a aucun statut juridique.

À propos de CJPMO – *Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO) est une organisation séculière, sans but lucratif, regroupant des hommes et des femmes d'horizons divers qui œuvrent pour que la paix et la justice renaissent au Moyen-Orient. Elle a pour vocation de responsabiliser les personnes d'influence à traiter les protagonistes avec équité et à favoriser l'essor durable et équilibré de la région.*

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Patricia Jean, au 438-380-5410.
Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient www.cjpmo.org

Ce communiqué de presse peut être reproduit, en totalité ou en partie, sans autorisation.

– 30 –